



Déjeuner - Semaine du 22-12-2025 au 26-12-2025

Goûter 100%



Lun.



Velouté de légumes⁹



Escalope de dinde^{1 8 9 10 11}



Lentilles^{1 8 9 10 11}



Yaourt brassé à la figue⁷



Fruit

Choco Bisson vanille^{1 3 6 8}

Lait⁷

Mar.



Betteraves vinaigrette^{1 8 9 10 11}



Crêpe à l'emmental^{1 2 3 4 7 9 10 14}



Blé à la tomate^{1 7}



Camembert AOP⁷



Fruit

Pain & confiture de fraise¹

Lait⁷

Mer.



Carottes râpées à la ciboulette^{1 8 9 10 11 12}



Spaghetti bolognaise^{1 8 9 10 11}



Meule du Besac AOP⁷



Tarte bourdaloue^{1 3 6 7 8}

Pain et chocolat^{1 7 8}

Clémentine

Jeu.

--- Férié ---

Ven.



Salade verte vinaigrette^{1 8 9 10 11 12}



Parmentier* de poisson gratiné^{1 2 3 4 6 7 8 9 10 11 12 14}



Emmental⁷



Pomme

Croissant^{1 3 6 7 8 11}

Lait⁷



Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais



Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés



Terroirs Hauts-de-France Fermier



Agriculture Biologique



Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve



Cuisiné sur place à base de produits déshydratés



Label Rouge



100% végétarien



* au moins 1 ingrédient Bio



Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)



Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème



Pêche Française



aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.

Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.

Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten¹, Crustacés², Oeufs³, Poissons⁴, Arachides⁵, Soja⁶, Lait⁷, Fruits à coques⁸, Céleri⁹, Moutarde¹⁰, Graines de sésame¹¹, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l¹², Lupin¹³, Mollusques¹⁴